

ADAUQAR-CA-23-03-30

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023 du conseil d'administration de l'Association pour le développement des aînés et des aînées à l'UQAR, tenue à 9 h par vidéoconférence ZOOM.

PRÉSENCES

Louise Bolduc, représentante de l'UQAR
Julie Boyer, trésorière
Françoise Cadieux, administratrice
Martine Canuel, secrétaire administrative
Richard Gauthier, président
Michel Hébert, secrétaire
Pierre Laplante, représentant de l'ARRUQAR
Gérard Mercure, administrateur

PERSONNES INVITÉES

Marie-Claire Bédard, CAF Rimouski, invitée
Mario Bélanger, CAF Rimouski, invité
Suzanne Lévesque, CAF Rimouski, invitée

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 9 h.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CA-23-03-30-001

Sur proposition dument appuyée, l'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

- Le point 6.3 *Comité des activités de formation de Rimouski* devient le nouveau point 2 et les autres points sont décalés.
- Le point 11.3 *Mot du président* est interchangé avec 11.1 et les deux autres sous-points sont décalés.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Comité des activités de formation de Rimouski
3. Procès-verbal du 7 février 2023
 - 3.1. Adoption
 - 3.2. Affaires en découlant

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

4. Correspondance
5. Affaires financières
 - 5.1. États financiers au 28 février 2023
 - 5.2. Rencontre avec le recteur de l'UQAR (Louise)
6. Relève de Martine
7. Comité des activités de formation
 - 7.1. Session Hiver 2023 — État de la situation
 - 7.2. Session Automne 2023 — Avancement des travaux
8. Comité de promotion
 - 8.1. Retour sur activités de communication, promotion et de rel. pub.
 - 8.2. Infolettre
9. Comité de financement
 - 9.1. Grille de visibilité
 - 9.2. Tarification des cours et rémunération des animatrices et animateurs
 - 9.3. Suivi des demandes de financement en cours
 - 9.4. Nouvelles demandes
10. Plan stratégique : étapes de mise en œuvre – Mise à jour
11. Événements à venir
 - 11.1. Mot du président
 - 11.2. 35^e anniversaire
 - 11.3. Assemblée générale annuelle
12. Divers
 - 12.1. Sondage annuel
 - 12.2. Développement Côte-Nord
 - 12.3. Forum Parlons Éducation Rimouski (26-27 mai 2023)
13. Date et heure de la prochaine rencontre

2. COMITÉ DES ACTIVITÉS DE FORMATION (CAF) DE RIMOUSKI

Le président fait une mise en contexte avant de débiter les discussions avec les membres présents du *Comité des activités de formation (CAF) de Rimouski*.

- Le 17 novembre 2022, le CAF de Rimouski a transmis une première lettre au conseil d'administration afin de partager quatre préoccupations importantes (**annexe A**) :
 - Le recrutement/renouvellement de bénévoles pour s'impliquer au CAF;
 - Le recrutement de plus en plus difficile d'animatrices et d'animateurs d'activités de formation, notamment en raison des conditions monétaires;
 - Le travail accru de la permanente causé en partie par les modifications aux méthodes de travail en raison de la pandémie;
 - La disponibilité des locaux à l'UQAR et la difficulté à trouver des locaux ailleurs à des coûts abordables ou équipés pour une participation en mode comodal.
- Cette lettre a été présentée aux membres du conseil d'administration lors de la rencontre du 29 novembre 2022 et une réponse fut envoyée le 2 décembre 2022 au CAF de Rimouski (**annexe A**).

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

- Le 15 février 2023, le président a rencontré les membres du CAF de Rimouski pour présenter un compte-rendu des discussions du conseil d'administration de sa propre rencontre du 7 février.
- Le 22 mars 2023, le CAF de Rimouski nous a transmis une seconde lettre sollicitant une rencontre avec le conseil d'administration afin de mieux se connaître, de partager leurs préoccupations et de surtout des pistes de solutions ([annexe A](#)).
- De plus, deux points de discussion prévus au présent ordre du jour concernent certaines préoccupations du CAF de Rimouski (6. *Relève de Martine* et 9.2 *Tarifification des cours et rémunération des animatrices et animateurs*).

Après avoir remercié le CA de les accueillir, car les occasions de se rencontrer sont rares, les membres du CAF de Rimouski ont ajouté :

- La mise en place d'une programmation semestrielle est plus compliquée avec la présence de trois comités d'activités de formation sur le territoire;
- L'existence des trois CAF exige une coordination qui entraîne en un nombre accru de réunions;
- Le processus de recrutement d'animatrices et animateurs en anglais a particulièrement été exigeant pour la présente session hivernale;
- L'ADAUQAR semble être dans une situation financière précaire;
- Les départs combinés de Martine Canuel à la permanence et de Richard Gauthier à la présidence créent de l'insécurité;
- L'offre d'activités de formation selon trois 3 modes de participation complexifie le support à fournir aux animatrices et animateurs ainsi qu'aux conférencières et conférenciers;
- Des sensations de démobilitation et d'immobilisme face aux défis actuels;
- L'impression de ne pas être équipé pour bien accomplir sa mission de CAF;
- Le sentiment d'abandon peut-être notamment causé par une lacune au niveau des communications;
- Le problème de reconnaissance de l'ADAUQAR par la clientèle potentielle (certaines personnes pensent que les activités sont réservées aux anciennes et anciens de l'UQAR);
- La frustration de mettre autant d'efforts pour si peu de résultats;
- Mais en même temps, on approche peut-être d'une solution.

Les membres du CA ont par la suite répondu à certaines préoccupations ainsi :

- Les membres du CA ont les mêmes préoccupations que ceux du CAF de Rimouski, mais sans le sentiment d'abandon;
- Depuis 2 ans, le CA a bougé sur plusieurs fronts notamment par la création d'un comité de promotion pour tenter de diversifier les moyens de diffusion de nos activités ainsi qu'un comité de financement pour préparer et déposer des demandes de financement auprès d'organismes gouvernementaux incluant toute la députation de l'Est du Québec (au lieu de se limiter aux députés de Rimouski) ainsi qu'auprès d'entreprises privées;

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

- Dans certains dossiers, les réponses se font longuement attendre, créant ainsi un sentiment d'incertitude également au CA;
- La situation financière actuelle est meilleure qu'elle ne paraît, car malgré une année déficitaire, l'avoir accumulé constitue un coussin de sécurité. Il ne faudrait toutefois connaître plusieurs années déficitaires consécutives...

Certaines pistes de solution sont émises :

- L'utilisation de salles dans trois résidences pour personnes âgées de la région de Rimouski (La Roseraie de l'OHRN ainsi que la Résidence Saint-Louis à Rimouski et le pavillon L'Héritage à Saint-Anaclet, toutes deux gérées par le Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette) à l'occasion de la conférence de Denis Dion consacrée à Sandy Burgess, le vendredi 3 mars dernier, a permis d'entrevoir une partie de solution au manque de locaux dans la mesure où l'ADAUQAR pourrait permettre aux gestionnaires de ces résidences d'ajouter nos conférences et nos récits de voyages à leur programmation des loisirs respective en échange de l'utilisation de certaines de leurs salles de rencontres. À ce moment-là, ces salles seraient accessibles à toutes les personnes participantes, qu'elles soient résidentes ou pas de la RPA en question.
- Comme cette courte rencontre d'environ 25 minutes entre les membres du CAF de Rimouski et ceux du CA s'est avérée très intéressante, il est suggéré d'instaurer des rencontres semestrielles auxquelles participeraient les membres de trois CAF (Rimouski, Rivière-du-Loup et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) et ceux du CA.
- La première de ces rencontres pourrait avoir lieu avant l'assemblée générale annuelle (voir *point 11.3*).

3. PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2023

3.1 Adoption

Résolution CA-23-03-30-002

Sur proposition dument appuyée, le procès-verbal du 7 février 2023 est adopté avec les modifications suivantes :

- **4.5 Rencontre avec le recteur de l'UQAR** : 1^{re} phrase du 2^e paragraphe modifiée pour lire :
« Quant au stationnement, il n'est plus requis d'obtenir des vignettes annuelles de stationnement pour les administrateurs, la secrétaire administrative, les bénévoles de l'ADAUQAR sans oublier les animatrices et animateurs d'activités de formation ainsi que les conférencières et les conférenciers à la suite du déménagement du secrétariat de l'ADAUQAR. »
- **5.2 Session Hiver 2023 — Avancement** : Au 6^e élément de la liste à puces, le nombre de personnes à l'Atelier sur le fonctionnement de Zoom animé par Richard Gauthier était 30 personnes et non pas 20.

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

- **10.1 Relève** : Martine ne part pas à la retraite, mais elle quitte l'ADAUQAR. Le début du 2^e paragraphe doit donc se lire :
« Dans le contexte du départ de Martine Canuel et afin d'alimenter les réflexions du groupe de travail, on suggère de : »
- **Annexe E** relative au point **5.1. Session automne 2022 — Bilan** : La session dans l'entête du tableau devrait être *A-2022* et non pas *H-2023*.

3.2 Affaires en découlant

La plupart des éléments de ce tableau sont également des points de discussion de la présente réunion (voir la 2^e colonne).

#	ODJ	Suivis à faire	Resp.	Éch.	Actif depuis le...
1		Bibliothèque UQAR, prêts à distance	Louise	En cours	2022-02-02 – point 10.1
2	5.2	Vignettes de stationnement	Louise	En cours	2022-04-12 – point 3.2.11
3	6	Préparation à la relève de Martine	Richard Michel Julie	En cours	2022-08-25 – point 5
4	8.2	Infolettre	Comité de promotion	En cours	2022-08-25 – point 10
5	9.1	Rédaction d'une grille de visibilité	Comité de financement	En cours	2022-08-25 – point 13
8	9.3	Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – gouv. du Canada	Comité de financement	En cours	2022-10-04 – point 8.2
9	9.3	Fonds de relance des services communautaires du Canada	Comité de financement	En cours	2023-02-07 – point 8.6
10	4.2	Rencontre avec/du recteur de l'UQAR	Louise	En cours	2023-02-07 – point 4.5

4. CORRESPONDANCE

- 21 février 2023 - Lettre de Jean-François Parent relative au *Forum Parlons Éducation Rimouski* prévu les 26 et 27 mai 2023 (voir point 12.3);
- 28 février 2023 – Demande de contribution financière de Valérie Belleau-Arsenault, présidente du conseil d'administration du *Mouton Noir*. Le président lui a répondu que l'ADAUQAR ne pourrait pas contribuer.
- 10 mars 2023 - Demande de renouvellement de notre adhésion à la *Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent (TCABSL)*;

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

- 13 mars 2023 – Demande d'Édith De Champlain, secrétaire de l'Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités, section Bas-Saint-Laurent (AQDER), pour être réintégrée dans notre liste d'envoi.
- 13 mars 2023 – Mot de remerciement du Dr Georges L'Espérance, président de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD) et notre conférencier du 13 janvier dernier, pour la réception du message de remerciement de notre président et du petit cadeau habituel.

5. AFFAIRES FINANCIÈRES

5.1 États financiers au 28 février 2023

Les principaux faits saillants de la présentation des états financiers au 28 février 2023 (annexe B) par la trésorière sont :

État des résultats

- Revenus de près de 38 000 \$ composés de 20 235 \$ à l'automne 2022 et près de 18 000 \$ à l'hiver 2023;
- 205 cartes de membres dont 128 à l'hiver 2023 selon la répartition géographique suivante : 138 de Rimouski, 31 de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 23 du KRTB et 13 autres d'ailleurs;
- Depuis le 1^{er} mars 2023, nous avons reçu ou devrions recevoir des contributions de trois membres de la députation de notre territoire totalisant 2 000 \$ ce qui laisse présager des revenus totaux de près de 47 000 \$ au 31 mars prochain;
- Dépenses de 47 277 \$, mais il reste encore des dépenses de 560 \$ à 1150 \$ à défrayer pour la location de salles dépendant des négociations avec l'UQAR ainsi que 8900 \$ en honoraires aux animatrices et animateurs d'activités de formation;
- On peut donc entrevoir une perte d'environ 15 000 \$ au 31 mars 2023.

Bilan

- Actif à court terme de 56 997 \$ et à long terme de 7 058 \$ totalisant 64 055 \$
- Passif de 2117 \$
- Avoir de 61 938 \$ qui devrait baisser à 50 000 \$ au 31 mars 2023.

Modification

- Le remboursement de 271 \$ de la part des assureurs doit apparaître dans les revenus et non pas dans les dépenses;
- Même si nous avons une comptabilité de caisse, Martine effectuera certaines écritures à la fin de l'année financière pour tenir compte notamment des comptes clients.

5.2 Rencontre avec le recteur de l'UQAR

Louise Bolduc remercie Julie Boyer pour son appui dans la préparation d'un document soumis au recteur de l'UQAR pour mettre en perspectives le 35^e anniversaire et les coûts de stationnement.

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

Des rencontres ont eu lieu, mais les réponses sont à venir notamment en raison de la grève étudiante relative à la rémunération des stages, des revendications du personnel enseignant et du dégât d'eau à la bibliothèque.

Néanmoins, il y a une entente de principe pour retenir et réévaluer la facture de stationnement présentement de l'ordre de 2 500 \$ puisque leur utilisation par la permanence, les membres du conseil d'administration, les bénévoles et les personnes participantes aux activités de formation et aux conférences, a diminué de près de 70 % depuis la pandémie et le déménagement de nos bureaux ailleurs au centre-ville.

Il faut noter que par les années passées, ce montant annuel ne correspondait pas au véritable coût de notre utilisation des stationnements de l'UQAR. La différence fait suite à une entente tacite qui reste à officialiser dans un nouveau protocole.

Par ailleurs, avec le nombre d'heures des formations tenues à l'UQAR à l'automne 2022 et à l'hiver 2023, il faudra retourner rencontrer le recteur pour discuter de cet élément et du 35^e anniversaire puisque l'université s'était impliquée lors du 25^e anniversaire de l'ADAUQAR.

Plus tard, nous pourrions discuter de nouveaux éléments inexistants lors de la signature de l'actuel protocole d'entente ou récemment en vigueur (comme l'assurance responsabilité civile) mais non inclus dans le protocole tels que :

- L'assurance responsabilité civile;
- L'utilisation des stationnements;
- Des conseils de nature pédagogique pour certaines activités de formation comme celles en langues et en informatique;
- Les services d'une personne-ressource en gestion du personnel pour nous accompagner dans le recrutement d'une nouvelle personne à la permanence;
- Des animatrices et animateurs parmi les membres de la communauté universitaire (dont les honoraires pourraient être assumés par l'UQAR);
- Un compte Microsoft Office complet afin d'utiliser les services infonuagiques pour le dépôt et le partage des documents de travail des différents comités étant donné la localisation des bénévoles un peu partout sur le territoire;
- La licence Zoom et les enregistrements;
- L'utilisation de salles de téléenseignement pour des activités en mode comodal et déjà louées par l'UQAR ailleurs sur le territoire.

La demande de contribution annuelle de 2 000 \$ (selon le protocole d'entente) sera envoyée dans les prochains jours.

6. RELÈVE DE MARTINE

Michel Hébert explique la démarche du groupe de travail composé de Richard, Julie et lui-même pour en arriver à rédiger une offre d'emploi en vue de trouver une personne qui remplacera Martine Canuel (annexe C).

Par la suite, Julie Boyer a présenté l'offre d'emploi et les raisons pour lesquelles le groupe de travail l'a rédigée ainsi afin de recueillir les commentaires des membres du CA.

- Est-ce que le profil recherché et la description de tâches qui correspond à peu de chose près à celle de Martine convient ou doit-on la modifier pour tenir compte de l'implantation de nouvelles procédures informatiques, par exemple?
- Où pourrions-nous afficher l'offre d'emploi?
- Qui composera le jury de sélection?
- Doit-on se questionner encore plus sur l'organisation du travail avant ou après l'affichage du poste?
- Que devra-t-on faire pour s'assurer d'une intégration réussie de la nouvelle permanente au sein de l'ADAUQAR?
- À qui les personnes candidates doivent-elles envoyer leur CV et lettre de présentation?
- Quand cette personne doit-elle entrer en poste? Vers la fin juin ou à compter de la mi-août?
- Qu'offrons-nous comme conditions salariales?

Afin de terminer les discussions, une réunion spéciale du conseil d'administration sera convoquée dans les meilleurs délais.

7. COMITÉ DES ACTIVITÉS DE FORMATION

7.1. Session Hiver 2023 – État de la situation (annexe D)

Activités de formation

- 161 inscriptions à l'hiver 2023 comparativement à 174 à l'hiver 2022 et même à 219 si on inclut les participants de la formation pour les proches aidants;
- Langues : 10 activités et 1 annulée pour 65 personnes participantes;
- Culture et société : 4 activités et 1 annulée pour 24 personnes participantes;
- Loisirs incluant les récits de voyage : 7 activités en cours pour 56 personnes participantes;
- Informatique : 3 activités et 3 annulées pour 17 personnes participantes.

Ateliers, conférences et visite

À ce jour : 447 personnes participantes dont 64 en présence et 383 sur Zoom comparativement à 509 personnes à l'hiver 2022. Les trois premières activités de cet hiver étaient gratuites. Il reste 2 conférences et une visite d'ici la fin de la session.

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

- Atelier sur le fonctionnement (Zoom) : 29 personnes
- Lancement de la programmation (Zoom) : 32 personnes
- L'aide médicale à mourir (Zoom) : 189 personnes
- Ma vie avec la mer (Zoom) : 40 personnes
- Voyage au pays de la vérité (Zoom) : 21 personnes
- Projet Harmonie (comodal) : 34 personnes (21 en présence et 13 sur Zoom)
- Sandy Burgess – (comodal) : 40 personnes (20 en présence dans 3 RPA de Rimouski et 20 sur Zoom)
- Mes placements et conjoncture économique (comodal) : 43 personnes (12 en présence et 31 sur Zoom)
- Passion papillons (comodal) : 19 personnes (11 en présence et 8 sur Zoom)

En général, le contenu des conférences était fort intéressant. Celles en comodal se sont plutôt bien déroulées.

7.2 Session Automne 2023 – Avancement des travaux

Les travaux des trois comités d'activités de formation (CAF) sont entamés. Certaines activités de formation devraient porter sur René Lévesque, l'histoire de l'Acadie, la cuisine des poissons du Saint-Laurent, une introduction à la gouvernance d'un OBNL, l'histoire des relations sociales, politiques et idéologiques entre le Québec, le Canada et les États-Unis, trois voyages en philatélie, le rôle des grands-parents (formation ou conférence, les aires marines protégées, un ou des ateliers d'écriture, l'art et les grands mouvements de société avec quatre nouveaux peintres, initiation à la mycologie, l'histoire du Québec par ses premiers ministres, des récits de voyage, les situations d'urgence (conférence), etc.

En ce qui concerne la problématique relative à la location de locaux à Rimouski, la récente expérience de diffusion sur Zoom de la conférence de Denis Dion sur Sandy Burgess dans les salles de trois résidences pour personnes âgées de Rimouski et Saint-Anaclet (la Résidence Saint-Louis et le Pavillon L'Héritage du Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette ainsi que La Roseraie de l'OHRN) a permis à Michel Hébert de discuter avec les deux directions de la possibilité d'utiliser des salles de rencontre de leur parc immobilier respectif en échange des liens Zoom pour permettre à leurs résidents de participer aux conférences et aux récits de voyage.

Il manque une personne-ressource pour animer Anglais 1.

8. COMITÉ DE PROMOTION

8.1 Retour sur activités de communication, promotion et de rel. pub.

Le comité de promotion ne s'est pas réuni depuis novembre 2022. Michel Hébert évoque son emploi du temps, le départ de Gilles Giguère et le fait que la plupart des membres du comité sont également au conseil d'administration.

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

- *Relations de presse*

L'envoi des communiqués de presse relatifs à nos conférences aux médias de notre territoire s'est poursuivi. Leur parution dans les médias écrits et électroniques varie beaucoup d'un média à l'autre. Peut-être qu'à l'automne prochain et selon la disponibilité des membres de ce comité, il y aurait lieu d'effectuer des rappels auprès des médias pour expliquer ce qu'est l'ADAUQAR, ses formations et ses conférences ainsi que les modes de participation (notamment les activités en comodal).

- *Page Facebook*

En général, pour chaque communiqué, il y a une publication et un événement sur Facebook puisque certaines personnes préfèrent l'une à l'autre et que dans le cas particulier des événements, des organismes partenaires préfèrent partager ce lien sur leur propre page Facebook via le lien de l'événement.

Nous tentons aussi de partager le lien de l'événement Facebook avec des associations, groupes et organismes concernés par certains thèmes de nos conférences comme Plongée Bas-Saint-Laurent et Québec subaquatique pour la conférence *Ma vie avec la mer de Mario Cyr* ainsi que le Cercle des jeunes naturalistes et l'Association des entomologistes amateurs du Québec pour *Passion papillons - Exposition-causerie avec Renaud Godin-Duval*. Cette nouvelle approche semble prometteuse, mais elle est exigeante en temps.

Toutefois, peu de personnes interagissent à nos publications. Le comité de promotion devra trouver des solutions pour augmenter les interactions avec nos publications et nos événements sur notre page Facebook.

- *Documentation générale sur l'ADAUQAR*

Reporté à une prochaine réunion.

- *Site Internet*

Malgré le gel des sommes budgétées pour une réforme importante du site Internet en 2022-2023, il y a certaines interventions à réaliser obligatoirement au cours des prochaines semaines. Il faudra donc recourir aux services de Laurent Decottegnie, notre programmeur pigiste. En premier lieu, la visibilité accordée aux partenaires nécessite ceci :

- Ajout d'un petit bandeau (comme un carrousel de photos) au bas de la page d'accueil;
- Amélioration de la mise en page du nouveau tableau des partenaires financiers à la page *Partenaires*.

- *Résidences pour personnes âgées (RPA)*

Lors de sa réunion du 29 novembre 2022, le conseil d'administration avait autorisé le prolongement de l'offre spéciale de l'automne spécifique aux RPA (accès aux conférences et aux récits de voyages sur Zoom) pour les Résidences des Bâtisseurs de

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

Rivière-du-Loup et de Matane. Il était plutôt clair que cette offre ne serait pas reconduite.

Or, Martine Canuel a discuté avec Josée Bérubé, la responsable des loisirs de la Résidence des Bâisseurs de Rivière-du-Loup, qui l'a informé que nos conférences et récits de voyage plaisaient beaucoup à ses résidents et qu'il pouvait y avoir de 14 et 30 personnes dans la salle.

Une discussion suit sur la possibilité de renouveler l'offre spéciale uniquement avec la Résidence des Bâisseurs de Rivière-du-Loup ou de solliciter de nouveau les RPA de notre territoire, mais en ciblant celles avec un plus grand nombre de logements et équipées pour la vidéoconférence.

Résolution CA-23-03-30-003

Sur proposition dument appuyée, il est proposé d'offrir de nouveau à l'automne une programmation spécifique composée des conférences sur Zoom et en comodal aux RPA du territoire, mais en priorisant les résidences avec un nombre important de logements et équipées en conséquence.

- *Partenaires officiels — Autres sections*
Michel n'a pas encore communiqué avec les partenaires officiels, à l'exception du Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé (RIIRS), pour vérifier s'ils partagent nos informations avec d'autres sections ou sous-régions de leur organisme respectif présentes sur notre territoire.

Une discussion et une possible révision du contrat avec nos partenaires seront à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du conseil d'administration.

8.2 Infolettre

Michel Hébert dépose un document explicatif sur la mise en place d'une infolettre (annexe E).

Avec l'aide de David Gauthier, analyste informatique au Service des technologies de l'information (STI) de l'UQAR, l'utilisation de la plateforme québécoise de gestion d'envois massifs Cyberimpact est possible dans un proche avenir. L'apprentissage des techniques d'utilisation de Cyberimpact est plutôt facile.

L'ADAUQAR serait facturée directement sur une base mensuelle selon une grille basée sur le nombre de courriels dans la base de données et non pas le nombre d'envois. Les premiers mois coûteraient normalement plus cher étant donné que les premiers envois seraient faits à toutes les personnes de nos différentes listes, mais que le ménage se ferait avec le temps. L'utilisation de Cyberimpact va nous permettre de diminuer de 100 \$ la facture annuelle de Rapidenet, notre hébergeur, puisque c'est le montant à défrayer pour faire des envois massifs (2 000 destinataires quotidiennement).

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

Par ailleurs, la notion de consentement devient le principal critère pour qu'une personne reçoive nos différents envois.

Une fois en place, Cyberimpact serait utilisé non seulement pour une infolettre, mais également pour tous les envois et les rappels à un grand nombre d'individus.

Résolution CA-23-03-30-004

Sur proposition dument appuyée, le conseil d'administration mandate Michel Hébert pour l'ouverture d'un compte chez Cyberimpact pour l'envoi d'infolettres et autres envois massifs.

9. COMITÉ DE FINANCEMENT

9.1 Grille de visibilité

La grille de visibilité a été soumise aux membres du comité de financement et a fait l'objet de quelques modifications. Il reste à l'intégrer dans un document avec une présentation de l'ADAUQAR, ses activités et quelques statistiques.

9.2 Tarification des cours et rémunération des animatrices et animateurs

Sur la base de scénarios préparés par Richard Gauthier basés sur la session Automne 2022 et intégrant le coût horaire exigé aux membres pour participer à une activité de formation (actuellement de 8 \$/h), les honoraires versés aux animatrices et animateurs (actuellement de 35 \$/h) et le nombre d'inscriptions, les membres du comité de financement proposent de ne pas augmenter les coûts d'inscription afin de continuer de présenter une offre d'activités de formation à des coûts abordables, mais d'augmenter le taux horaire des animatrices et des animateurs à 40 \$. Cette différence représente une dépense supplémentaire d'environ 1 700 \$ par session. Une augmentation du nombre d'inscriptions permettrait évidemment d'absorber cette différence.

Par ailleurs, on discute de la pertinence de verser un montant forfaitaire pour la préparation des activités de formation. Par exemple, les chargées et chargés de cours l'UQAR n'en reçoivent pas alors que des enseignants en formation continue au niveau collégial en reçoivent ainsi que des responsables d'activités récréatives à la Ville de Rimouski. Pour l'instant, le versement de ce montant forfaitaire ne se fera pas en raison de notre situation financière. Cela pourra toutefois être réévalué ultérieurement.

De plus, on remet aussi en question le maintien du taux horaire exigé aux participants et participantes. Les uns trouvent que nos coûts d'inscription sont peu élevés alors que d'autres pensent le contraire. Afin d'étoffer la discussion, les membres du conseil d'administration souhaitent que le comité de financement se penche sur la question en réalisant une comparaison avec les autres UTA.

Par ailleurs, Martine Canuel rappelle que dans les premières années d'existence de l'ADAUQAR, une partie des surplus était distribuée aux animatrices et animateurs. La

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

situation actuelle ne se prête pas à cela, mais le comité de financement conservera cette idée.

Résolution CA-23-03-30-005

Sur proposition dument appuyée, le conseil d'administration entérine l'augmentation du taux horaire de 35 \$ à 40 \$ versé aux animatrices et animateurs à compter de la session Automne 2023.

9.3 Suivi des demandes de financement en cours

- *Caisse Desjardins de Rimouski*

La demande de financement a été déposée à la Caisse Desjardins de Rimouski. Des discussions sont en cours avec Sylvie Renaud, la conseillère communication et vie associative. Madame Renaud a consulté ses collègues des autres caisses du Bas-Saint-Laurent, mais pas encore celles de la Gaspésie.

Les volets 1 et 2 de la demande portant sur le cofinancement par le *Fonds de relance des services communautaires du Canada* (advenant une réponse positive) de relatifs à la modernisation des outils informatiques (refonte du site Internet, automatisation du processus d'inscription aux activités, paiement en ligne, outil de gestion de la relation client/base de données, etc.) et le recours à un consultant pour intégrer le tout ainsi que l'achat d'un équipement mobile pour offrir des activités en mode comodal dans des lieux pourvus d'un réseau Internet sans fil, mais dépourvus d'équipement adéquat de diffusion, lui paraissent intéressants, mais semble-t-il qu'il y aurait des aides financières spécifiques pour cela dans les SADC du territoire. Laurent Millot et Julie Boyer vont vérifier cela.

Cependant, le volet 3 consistant à devenir un partenaire financier majeur (10 000 \$ annuellement) et le commanditaire de nos conférences (2 000 \$ par session) lui plait beaucoup plus. De plus, au lieu de solliciter les autres caisses bas-laurentiennes et peut-être gaspésiennes, madame Renaud veut vérifier la possibilité d'obtenir du financement du siège social.

- *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) – gouv. du Canada*

Nous sommes toujours en attente d'une réponse pour notre demande déposée au PNHA même si elle devait arriver au plus tard demain (fin mars). Il est probable que le volume des demandes à analyser explique ce retard.

- *Secrétariat des aînés du Québec*

Nous sommes également en attente d'une réponse pour notre demande annuelle de contribution financière de la part du Secrétariat aux aînés du Québec.

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

- *Sollicitation de députés*

Outre la contribution de 1000 \$ de la ministre-députée de Rimouski à l'Assemblée nationale, Maïté Blanchette Vézina confirmée lors de la précédente réunion du conseil d'administration, nous avons également une contribution de 500 \$ du député fédéral de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas et une autre contribution de 500 \$ du député provincial de Gaspé, Stéphane Sainte-Croix.

9.4 Nouvelles demandes

- *Fonds de relance des services communautaires du Canada*

La demande à ce fonds a été déposée le 21 février dernier sur les mêmes volets 1 et 2 précités dans la demande présentée à la Caisse Desjardins de Rimouski. La réponse devrait nous parvenir en avril.

Les contributions en temps par les bénévoles de même que les services offerts gracieusement ou à coût réduit par l'UQAR (prêt du bureau, utilisation de locaux, stationnement, etc.) ont été évaluées et intégrées à cette demande. Julie Boyer précise que ces contributions s'élèvent à 65 000 \$. Ce montant pourrait faire l'objet d'une analyse encore plus raffinée en vue d'autres demandes.

- *Liste des entreprises à solliciter*

Le comité de financement a également mis à jour la liste des entreprises du territoire à solliciter.

- *Campagne de dons*

Même si cela a déjà fait l'objet d'une discussion à la réunion du 7 février dernier, la suggestion du président de faire un appel à la générosité des membres pourrait être réévaluée d'autant plus que nous sommes un organisme de bienfaisance et pouvons remettre des reçus à fins d'impôts.

- *Fondations*

Gérard Mercure va effectuer une recherche spécifiquement pour identifier des fondations pouvant contribuer financièrement à notre mission.

Michel Hébert informe les membres du conseil d'administration qu'à l'occasion d'une rencontre impromptue avec Normand Pelletier, ancien président de l'ADAUQAR, ce dernier lui avait suggéré de solliciter la Fondation Mirella et Lino Saputo. Cette fondation a récemment versé une contribution de 30 000 \$ à l'Ébénisterie communautaire de Rimouski. Elle est notamment engagée auprès d'organismes communautaires pour les personnes handicapées, les personnes âgées et

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

les personnes issues de l'immigration. Julie Boyer précise que Laurent Millot a discuté brièvement avec madame Lise Roche, directrice de programmes, et que cette fondation fait partie de celles visées par le comité de financement.

10. PLAN STRATÉGIQUE : ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE – MISE À JOUR

Julie Boyer présente la mise à jour des éléments *en cours* de l'échéancier de réalisation. Ceux-ci sont en vert dans la copie du *Plan stratégique* transmise avant la présente réunion (annexe F).

11. ÉVÉNEMENTS À VENIR

11.1 Mot du président

Le président informe les membres du conseil d'administration qu'il ne sollicitera pas de nouveau le poste de président et qu'en plus, il ne poursuivra pas la deuxième année de mon mandat actuel au conseil d'administration en raison de nouveaux projets en cours auxquels il souhaite consacrer son temps.

Il avait préalablement informé Julie Boyer et Michel Hébert. Il terminera donc son aventure avec l'ADAUQAR après la tenue de l'assemblée générale annuelle, en remettant sa démission au début du 1^{er} CA qui a lieu après l'AGA.

11.2 35^e anniversaire

Le groupe de travail ne s'est pas réuni depuis le 7 février dernier.

Malgré l'absence récente de réunion, les membres du conseil d'administration évoquent les éléments suivants :

- Ajout de « 35^e » soit au logo de l'ADAUQAR. Martine Canuel communiquera avec Mireille Desgagnés, infographiste au Service des communications de l'UQAR étant donné qu'elle est la conceptrice du logotype actuel.
- Inviter de nouveau les membres à faire partie du comité.
- Publication d'un article dans le magazine L'Universitaire de l'UQAR. Michel Hébert rappelle qu'il a déjà communiqué avec Jean-François Bouchard, conseiller en communications de l'UQAR à ce sujet. Il faut des éléments de programmation pour publier un article de fond. Michel Hébert vérifiera les dates de tombée. Il faudrait récupérer les articles de ce magazine relatifs au 25^e et au 30^e anniversaires de notre association pour éviter une répétition des propos.
- La *Journée internationale des personnes âgées* (1^{er} octobre) pourrait être le moment adéquat pour présenter la programmation. Toutefois, cela impose un agenda assez serré pour les membres du comité.

La première ébauche de suggestions du comité est en annexe (annexe G).

11.3 Assemblée générale annuelle

Après discussion, il est convenu de tenir l'assemblée générale annuelle le **mercredi 31 mai prochain, de 14 h à 16 h, en mode comodal**. Les membres pourraient se réunir en présence à Rimouski et les autres sur Zoom. L'AGA serait suivie d'un cocktail.

Martine Canuel va vérifier la disponibilité d'une salle à l'UQAR pour l'assemblée et une autre pour le cocktail. Nous allons aussi des membres du CAF de Rivière-du-Loup pour vérifier leurs intentions.

- *Durée des mandats des membres du conseil d'administration*

Selon l'article 8.03 des règlements généraux, « Deux administrateurs seront élus les années impaires, les trois autres les années paires. ».

Années impaires - 3 individus - il reste donc 1 an à leur mandat

- Richard Gauthier ne termine pas son mandat. Il faut donc pourvoir son poste pour la 2e année;
- Gérard Mercure : Il lui reste un an;
- Michel Hébert : Il faut régulariser son statut et officiellement l'élire pour un an puisque nous avons oublié de le faire à l'AGA de 2022.

Années paires - Nouveau mandat de 2 ans

- Julie Boyer : En réélection et elle se représente;
- Francoise Cadieux : Poste à pourvoir puisqu'elle n'est déjà plus administratrice.

Louise Bolduc va vérifier auprès de la direction de l'UQAR si son mandat comme représentante de l'institution se poursuit.

12. DIVERS

12.1 Sondage annuel

Richard Gauthier n'a reçu aucune suggestion pour de nouvelles questions et de ce fait, il ne voit pas l'utilité de sonder les membres prochainement.

Il serait peut-être pertinent de sonder nos partenaires officiels sur la nature de l'entente en vigueur et idéalement, sonder leurs membres sur leurs besoins de formation.

Par ailleurs, afin de solidifier les relations avec nos partenaires officiels, nous leur offrirons une participation gratuite à la conférence de Michel L. Saint-Pierre.

12.2 Développement Côte-Nord

Louise Bolduc informe les membres du conseil d'administration que l'ADAUQAR fera partie de la stratégie de marketing régional de l'UQAR. De plus, le recteur se rendra à Baie-Comeau à la fin avril et devrait parler de nous auprès de différents partenaires.

La présence d'une autre UTA brouille un peu les cartes dans la région. Il faut expliquer les différences entre les deux organismes.

12.3 Forum Parlons Éducation Rimouski (26-27 mai 2023)

Nous avons reçu une demande de la part de Jean-François Parent, un ancien directeur de l'École secondaire Paul-Hubert de Rimouski, pour diffuser l'information relative du *Forum Parlons Éducation Rimouski* prévu les 26 et 27 mai prochain, auprès de nos membres. Il y aura aussi un forum similaire en Gaspésie en juin. ([annexe H](#)).

De plus, on effectue un tour de table pour vérifier si des membres du conseil d'administration y participeront. Pour l'instant, Louise Bolduc et Michel Hébert pourraient participer au forum de Rimouski et Julie Boyer à celui de Gaspé. Leur participation dépendra de leur emploi du temps respectif.


13. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CA aura lieu le 31 mai 2023 immédiatement après l'AGA afin d'élire les nouveaux officiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 55.



Richard Gauthier, président



Michel Hébert, secrétaire